

Coordonner la sécurité d'opérations de pompage sur site industriel

RS6252 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	343, 344r
Formacode(s)	42896, 31407, 42875, 42891, 12592
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/02/2023
Date d'échéance	17/02/2026

Certificateur(s)

SYSTEME DE CERTIFICATION COMPETENCE ET CONFORMITE · SIRET : 51388368600018

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACH	41491903500058	Former
APAVE EXPLOITATION FRANCE	90386961800012	Former
JPK FORMATION	82474857800013	Former
RIVARD	66728014300088	Former
TOTAL LEARNING SOLUTIONS	53861386000013	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification traite de la prévention des accidents lors de travaux de pompage sur site industriel. Les opérations de pompage concernées sont celles de matières liquides, solides, pâteuses et pulvérulentes, elles se composent du chargement, du transport et du déchargement de ces matières. Elles s'appliquent également à des transferts de ces produits entre deux capacités.

Au regard de leur dangerosité, l'objectif principal de la certification est de développer les compétences de sécurité du public cible, pour les activités qui lui incombent, commençant en amont de la réalisation des opérations de pompage.

Le public cible travaille au sein ou pour le compte d'une entreprise utilisatrice faisant appel à de la sous-traitance d'opérations de pompage. Son rôle est d'assurer la coordination générale des travaux, dans les différentes phases de la relation avec l'entreprise intervenante.

Ainsi l'objectif de la certification est de permettre à ces professionnels de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir des conditions de travail sûres pour l'entreprise intervenante, et de veiller à leur application.

Le public concerné est celui des métiers suivants : chargés de maintenance, responsables QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement), coordonnateurs QHSE, coordonnateurs sécurité, au sein ou pour le compte d'entreprises utilisatrices.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Identifier et évaluer en situation opérationnelle les risques inhérents au pompage/dépotage sur site industriel, pour préserver la sécurité des travailleurs et des installations, ainsi que la protection de l'environnement.

2. Elaborer un cahier des charges d'opérations de pompage/dépotage, en tenant compte des risques préalablement identifiés et de la faisabilité de l'intervention, afin de transmettre une demande la plus complète possible à une entreprise intervenante.
3. Valider et approfondir les données d'entrée nécessaires à l'élaboration de modes opératoires, lors d'une visite préalable réalisée sur site avec des entreprises intervenantes, afin de permettre à celles-ci de proposer la méthode la plus adaptée techniquement et en termes de sécurité.
4. Analyser les modes opératoires présentés par différentes entreprises intervenantes, et vérifier leur adéquation avec le cahier des charges, afin de sélectionner l'entreprise présentant le niveau de risque le plus faible.
5. Réaliser une analyse des risques inhérents à des travaux de pompage/dépotage et à la coactivité, afin d'établir un plan de prévention (PDP).
6. Contrôler la mise en œuvre effective des mesures indiquées dans un plan de prévention, ou les faire appliquer, pour préserver la sécurité des travailleurs et des installations, ainsi que la protection de l'environnement.
7. Décider de l'arrêt total d'une opération de pompage/dépotage ou valider une telle décision de la part d'une des parties prenantes, en cas de danger grave et imminent, puis faire modifier le mode opératoire et l'analyse des risques, afin de préserver le travail en sécurité et permettre la reprise du chantier.
8. Réaliser la réception de fin de travaux d'opérations de pompage/dépotage, en contrôlant la conformité des travaux réalisés par rapport aux résultats attendus, et en veillant à ce que le repli de chantier soit réalisé en application des règles de sécurité et de respect de l'environnement.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Recommandation CNAM de portée nationale, R 502 - Pompage de déchets à l'aide de combinés hydrocureurs.

Les caractéristiques des Recommandations CNAM à portée nationale sont les suivantes :

- Bien qu'elles ne constituent pas une réglementation, le non-respect d'une recommandation peut entraîner des conséquences juridiques (pour qualifier par exemple une faute inexcusable),
- Les recommandations sont applicables à l'ensemble des employeurs qui exercent une même activité ou utilisent les mêmes types de machines ou de procédés,

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Disposer d'une expérience professionnelle liée à la maintenance industrielle,

Exercer ses (futurs) fonctions au sein d'une entreprise utilisatrice, qui sous-traite ce type d'opérations.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Disposer d'une expérience professionnelle liée à la maintenance industrielle,

Exercer ses (futurs) fonctions au sein d'une entreprise utilisatrice, qui sous-traite ce type d'opérations

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury d'évaluation est composé d'un examinateur et d'un contrôleur. Ce jury est 100% externe au S3C.

La commission de certification chargée de l'attribution de la certification est composée :

- D'un professionnel qualifié appartenant à une Entreprise Utilisatrice (donneur d'ordre), externe au S3C,
- D'un professionnel qualifié, appartenant à une Entreprise Intervenante, externe au S3C,
- Du Président du S3C ou de son représentant désigné.

Base légale

Date de décision	17/02/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2026

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.s3c-ami.org/index.php?page=certification>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6252/>